

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FONTENILLES**

N° 2021/002

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29

Date de la Convocation

22.01.2021

Date d’Affichage

04.02.2021

Objet de la Délibération

Crise sanitaire : prolongation gratuite de 3 mois des cartes d’adhésion à la Médiathèque ou Ludothèque.

L' an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, GARCIA, FIERLEJ, PADRA, AITA, MEYER, GOMES, RECH, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, MAZAUDIER, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL, SARICA.

Absents :

M. SUC procuration à M. EL HAMMOUMI
M. DAGUES-BIE procuration Mme TRIAES
Mme PEGUES procuration M. AITA
Mme DASSENOY procuration Mme MAZAUDIER
Mme LEROUX procuration Mme GARCIA
M. CHONG KEE procuration Mme MONFRAIX

Secrétaire : Mme FIERLEJ

Suite au contexte sanitaire actuel, le Conseil municipal décide, à l’unanimité, de prolonger de 3 mois l’adhésion à la médiathèque ou ludothèque pour les fontenillois comme indiqué ci-dessous :

*les adhésions en cours seront prolongées de 3 mois automatiquement,

*les nouvelles adhésions ou renouvellement seront enregistrées sur une période de 15 mois (au lieu de 12).

Cette prolongation de délai d’adhésion sera proposée au fontenillois jusqu’à ce que la situation sanitaire se stabilise, à savoir dans un premier temps jusqu’au 30 juin 2021.

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

